

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 octobre 2025

---

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° II-CF904

présenté par

M. Echaniz, Mme Battistel, M. Benbrahim, M. Delaporte, M. Lhardit, M. Naillet, M. Potier,  
Mme Rossi, Mme Runel, Mme Thomin, Mme Allemand, M. Aviragnet, M. Baptiste,  
M. Barusseau, M. Baumel, M. Belhaddad, Mme Bellay, M. Bouloux, M. Philippe Brun, M. Califer,  
Mme Capdevielle, M. Christophle, M. Courbon, M. David, M. Delautrette, Mme Diop,  
Mme Dombre Coste, M. Dufau, M. Eskenazi, M. Faure, Mme Froger, M. Fégné, M. Garot,  
Mme Godard, M. Gokel, Mme Got, M. Emmanuel Grégoire, M. Guedj, M. Hablot,  
Mme Hadizadeh, Mme Herouin-Léautey, Mme Céline Hervieu, M. Hollande, M. Houlié,  
Mme Jourdan, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, Mme Mercier, M. Oberti,  
Mme Pantel, M. Pena, Mme Pic, Mme Pirès Beaune, M. Pribetich, M. Proença, Mme Rouaux,  
M. Aurélien Rousseau, M. Roussel, Mme Récalde, M. Saint-Pasteur, Mme Santiago, M. Saulignac,  
M. Simion, M. Sother, Mme Thiébault-Martinez, M. Vallaud, M. Vicot, M. William et les  
membres du groupe Socialistes et apparentés

-----

### ARTICLE 49

#### ETAT B

**Mission « Cohésion des territoires »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

| Programmes                                                                    | +           | -           |
|-------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables | 0           | 0           |
| Aide à l'accès au logement                                                    | 0           | 400 000 000 |
| Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat                           | 400 000 000 | 0           |
| Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire         | 0           | 0           |
| Politique de la ville                                                         | 0           | 0           |
| Interventions territoriales de l'État                                         | 0           | 0           |
| <b>TOTAUX</b>                                                                 | 400 000 000 | 400 000 000 |
| <b>SOLDE</b>                                                                  | 0           |             |

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement des députés Socialistes et apparentés vise à soutenir la rénovation énergétique des logements sociaux.

Au Congrès HLM de 2023, la promesse a été faite d'abonder le budget du FNAP d'1,2 milliards d'euros sur 3 ans pour accélérer la rénovation énergétique du parc HLM. En réalité, les investissements ont été moindres, et le FNAP est dans une situation de financement critique. Cet amendement demande à ce que l'investissement annuel de l'État dans le FNAP pour permettre la rénovation HLM soit à la hauteur des engagements pris, à hauteur de 400 millions d'euros pour 2026.

Il majore ainsi de 400M€ en AE et CP les crédits de l'action 04 du programme 135 par la minoration à due concurrence de ceux de l'action 01 du programme 109.

Les auteurs de cet amendement ne souhaitent pas diminuer la ligne « Aide à l'accès au logement ». Ils appellent le Gouvernement à lever le gage.

Cet amendement a été proposé par la Fondation pour le Logement des Défavorisés.